

La fonction publique allemande augmentée

Les salariés de la fonction publique allemande verront leurs rémunérations augmentées de 4,75% sur deux ans en vertu d'un accord salarial trouvé vendredi le 6 mai, après une grève d'avertissement qui avait perturbé le transport aérien mercredi.

L'accord, trouvé entre l'État fédéral et les communes d'un côté et le syndicat des services [ver.di](#), prévoit pour quelque 2,14 millions de personnes une hausse de salaire de 2,4 % cette année et de 2,35 % en 2017, a indiqué le ministre de l'Intérieur, Thomas de Maizière, à l'issue du troisième round de négociations conduites depuis jeudi à Potsdam, saluant un accord «juste».

Pour le « Service public » en général, la date d'effet est le 1^{er} mars en 2016. Mais il faut tenir compte de la constitution d'une réserve (*Versorgungsrücklage* selon le § 14 *BBesG*) qui réduit de 0,2 points les montants cités ci-dessus.

Par conséquent, les fonctionnaires allemands bénéficient des augmentations suivantes :

Au 1^{er} mars 2016, ils obtiennent 2,2 % d'augmentation.

Au 1^{er} février 2017, ils obtiennent 2,15 % d'augmentation.

Toutefois, cette augmentation sera mitigée par une réduction du 13^e mois.

Ceci est important pour nous, puisque ces augmentations vont se répercuter sur l'actualisation de nos rémunérations 2016 et 2017 sur base de la méthode décrite à [l'annexe XI du Statut](#).

La Méthode d'actualisation des rémunérations et des pensions se fonde sur le principe du **parallélisme du pouvoir d'achat** avec celui des «rémunérations des fonctionnaires nationaux des administrations centrales». Pour cela, on a établi un échantillon de 11 États membres, à l'intérieur duquel l'Allemagne a un poids de 23,7%. De ce fait, toute modification des rémunérations en Allemagne a une incidence importante sur nos rémunérations et pensions.

Nous cueillons donc les fruits des luttes des syndicats nationaux, grâce à l'automaticité de la méthode inscrite dans notre statut. [Un déraillement de la méthode comme celui survenu de 2011 à 2014](#) ne pourra plus se produire, puisque désormais c'est la Commission seule qui opère les actualisations sans intervention du Conseil.

Tout comme [ver.di](#), [l'Union Syndicale Fédérale](#), notre centrale syndicale, est affiliée à l'Internationale des Services publics ([ISP](#)) et à la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics ([FSESP/EPUSU](#)). Le progrès social a son prix !



affiliée à l'Union Syndicale Fédérale

Adhérer au syndicat de votre lieu de travail, c'est un premier pas pour défendre vos droits. Pour faire partie de la grande famille syndicale européenne et mondiale,

[adhérez à EPSU-CJ \(cliquez ici\)](#)